

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# LAZARD INVESTISSEMENT MICROCAPS

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS  
FR0011042811 - Lazard Investissement Microcaps

## Objectif et politique d'investissement

**Classification de l'OPC :** Actions des pays de l'union européenne

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée, nette de frais, supérieure à 7% par une gestion discrétionnaire sur les petites capitalisations. L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance de 7% annuel, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

**Politique d'investissement :** Pour réaliser cet objectif de gestion, le gérant investira essentiellement dans de très petites entreprises européennes (soit une capitalisation majoritairement comprise entre 10 et 100 millions d'euros au moment de l'investissement).

La stratégie mise en œuvre dans le FCP repose donc sur :

- l'identification des très petites entreprises européennes présentant la meilleure dynamique de création de valeur selon la société de gestion ;
- la validation de cette dynamique de création de valeur par un diagnostic stratégique et financier ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.

Le portefeuille du FCP est investi et/ou exposé à hauteur de 90% minimum de l'actif net en actions européennes dont 70% minimum en actions de très petites capitalisations européennes.

Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Le FCP peut utiliser des futures de change, des options de change, des swaps de change et du change à terme (uniquement en couverture), négociées sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque de change.

Le portefeuille peut être investi jusqu'à 10% maximum de l'actif net en OPC de droit français ou étrangers.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le FCP pourra détenir notamment les éventuels warrants, bons ou droits détenus à la suite d'opérations affectant les titres en portefeuille. Le FCP n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

**Affectation des sommes distribuables :**

Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Cet OPC est éligible au PEA. Cet OPC est éligible au PEA-PME.

**Durée de placement recommandée :** Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-5 ouvrés	Jour d'établissement de la VL (J) vendredi	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation hebdomadaire avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

## Profil de risque et de rendement



### Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

### Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	8,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,51%*
----------------	--------

### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	20% au-delà d'une performance de 7% annualisée
---------------------------	--

Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0,07%
---	-------

\*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/06/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

**Date de création de l'OPC :**  
31/05/2011

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**  
Néant

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** LAZARD FRERES BANQUE.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière hebdomadaire par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **10/08/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.